Correspondances

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **26 (1897)**

Heft 10

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Cela tient à notre apathie instinctive et un peu aussi à cette idée que, dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie laitière, nous n'avons rien à apprendre : il suffit d'être économe pour devenir un bon agriculteur. Hélas ! où en serait notre canton, au point de vue économique, sans les progrès réalisés depuis 20 ans, progrès que la nécessité nous a imposés !

Mais au lieu de suivre à distance nos rivaux, combien ne serait-il pas plus sage de les précéder, alors que nous en avons l'occasion et tous les moyens à notre disposition ?

Si l'enseignement donné à la station de Pérolles parvenait à se répandre dans tous nos villages et à inspirer nos exploitations agricoles et laitières, il en résulterait d'inépuisables ressources pour notre canton et une incontestable avance sur tous nos concurrents.

DÉPOT CENTRAL DU MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

Messieurs les instituteurs peuvent expédier, dès ce jour, leurs bulletins de commande pour la livraison d'automne. Le matériel demandé leur parviendra sans retard.

L'ouvrage intitulé « *Culture des arbres fruitiers* » par M. Blanc, sera cédé au corps enseignant au prix de 60 cent. l'exemplaire, au lieu de 1 fr. 20.

Fribourg, 16 septembre 1897.

L'administrateur : Ant. Collaud

CORRESPONDANCES

Du Lac, le 10 septembre 1897.

A la Rédaction du *Bulletin Pédagogique*, à Fribourg.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les réflexions émises sur l'enseignement de l'orthographe par l'aimable correspondant des bords de Tatrel.

Il dit qu'il a éprouvé une grande démangeaison de demander la parole à la réunion de Châtel, pour émettre les réflexions qu'il a communiquées au *Bulletin*. Le rapport de M. Cardinaux est bien suggestif paraît-il, car moi aussi, si j'avais pu assister à la réunion de Châtel, j'aurais été tenté de demander la parole, non pour faire le procès du livre unique, mais pour attirer l'attention de l'assemblée sur un passage du travail du rapporteur. Ce passage le voici : (Lais-

sons donc aux écoles urbaines l'honneur de préparer par une instruction plus étendue de futurs commerçants, des industriels, des gens de lettres et de bureau, des employés d'administration etc, et contentons-nous de faire de nos élèves des agriculteurs intelligents, aimant le sol qui les a vus naître, et efforçons-nous de les rendre capables d'en tirer le plus de profit possible.)

Hé! chers amis, ouvrons donc un peu les yeux, en voilà des paroles qui méritent d'être soulignées, n'est-il pas vrai?

Oui, chers collègues de la campagne, efforçons nous de faire aimer, par nos élèves, ce sol arrosé des sueurs de nos ancêtres; efforçons-nous de leur faire comprendre que c'est au foyer paternel au milieu de ses parents, qu'on jouit du vrai bonheur; efforçons-nous de leur faire entrevoir les dangers qu'il y a d'aller tenter la fortune à l'étranger, où l'on ne rencontre souvent que déceptions et où l'on perd quelquefois son honneur et sa santé. Donnons-leur toutes les directions dont nous sommes capables, afin d'en faire de bons agriculteurs.

Nous sommes à une époque où beaucoup de jeunes gens sont tentés de déserter l'agriculture; ici, les bras manquent pour le travail agricole. La chose est plus grave qu'on ne le suppose. Un mal non moins grave, c'est que notre sol passe, peu à peu, en des mains étrangères, ce qui n'est pas précisément à notre honneur.

Il y a cinquante ans seulement, combien y avait-il de Bernois propriétaires dans notre canton? Aujourd'hui, je puis vous citer plus d'une commune dont le sol est possédé presque exclusivement par nos voisins, il y a quelque trente ans, il n'y en avait pas un seul. Ne le dissimulons pas, l'élément étranger tend à nous envahir.

Combien y a-t-il de Fribourgeois possédant une exploitation agricole, ou une industrie quelconque dans le canton de Berne?

En tout cas, il ne faut pas en vouloir à nos voisins de Berne, mais bien à notre manque de savoir-faire et surtout à notre peu de solidarité.

Bien que je sois déjà trop long et surtout trop indiscret permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, encore deux mots. Il me semble que si nous n'occupons pas une place très honorable dans l'échelle fédérale, nous en accusons trop nos manuels scolaires Il faut rechercher ailleurs la cause de notre infériorité. Je crois que nous n'aimons pas assez l'instruction. Si nous n'avions pas une loi et un règlement scolaires passablement sévères, le pauvre régent se trouverait souvent en présence de bancs vides. Les parents sont plus coupables que nos manuels. On dirait que le principal souci d'un très grand nombre, à la campagne, est de trouver le moyen de tromper l'inspecteur en vue d'obtenir une émancipation prématurée.

Je m'arrête pour cette fois, car la moutarde commence à me monter au nez. Si j'ai été un peu trop long, veuillez me pardonner, car il y a six ans que je ne vous ai pas écrit.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mon plus profond respect.

X. *régent.*